

ANNEXE 2 AU RAPPORT

CONTRAT TRIENNAL 2021 - 2023 STRASBOURG CAPITALE EUROPEENNE **5^{ème} SERIE D'ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS**

Article 2.4 : Fonds démocratie

Ce fonds a pour vocation de soutenir et de développer des projets dans le domaine de la démocratie et de la promotion des droits de l'Homme contribuant au rayonnement de Strasbourg et de son rôle de capitale de l'Europe, de la démocratie et des droits de l'Homme.

2 projets déposés au titre du fonds Démocratie ont reçu un avis favorable de la Collectivité européenne d'Alsace lors du Comité de pilotage (COPIL) du 11 juillet 2023.

- « **Forum européen de bioéthique 2024 : Intelligence Artificielle et Bioéthique** » porté par l'association du Forum européen de bioéthique de Strasbourg. Il s'agit de la 14^{ème} édition du Forum qui se déroulera sur 3 jours et 1 soirée avec la tenue d'une douzaine de table rondes, retransmises en direct et en replay. En amont de l'événement seront organisées des actions de médiation à destination des collèges et lycées alsaciens autour des thèmes qui seront abordés pendant l'événement pour préparer les jeunes aux débats. D'autre part, des rencontres dédiées à la dimension européenne des débats seront organisées au Parlement. Subvention proposée par la Collectivité européenne d'Alsace de 154 000 € sur un montant total de 310 000 € financés par les signataires du Contrat triennal. **La convention proposée est annexée au présent rapport (ANNEXE 2A).**

Coût total projet	310 000 €
Montant sollicité	310 000 €
<i>Contributions signataires</i>	
Etat	0 €
RGE	50 000 €
CeA	154 000 €
EMS	53 000 €
Ville	53 000 €
TOTAL	310 000 €

- « **Festival du cinéma et des cultures européennes** » porté par l'association Maison Europe Strasbourg Alsace. Il s'agit de soutenir la 3^{ème} édition du festival du cinéma et des cultures européennes, organisé à Strasbourg en juillet 2023 et rendant hommage aux femmes réalisatrices européennes. Des ateliers littéraires, musicales et des débats ont été organisés autour des enjeux européens et de la démocratie. Aussi, chaque édition propose de placer au cœur de ses manifestations un ou plusieurs pays membres de l'Union européenne ; cette année le pays mis à l'honneur est le Portugal. Subvention proposée par la Collectivité européenne d'Alsace de 18 000 € non valorisée dans le cadre du Contrat triennal du fait du manque de soutien des autres partenaires. Dans la mesure où le soutien financier de la Collectivité européenne d'Alsace à l'association est inférieur à 23 000 € au cours de l'exercice

en cours, la conclusion d'une convention de financement n'est pas nécessaire (cf. dispositions du Règlement budgétaire et financier).

Coût total projet	18 000 €
Montant sollicité	18 000 €
<i>Contributions signataires</i>	
Etat	0 €
RGE	0 €
CeA	18 000 €
EMS	0 €
Ville	0 €
TOTAL	18 000 €

Les versements des deux subventions précitées interviendront en une seule fois, à l'issue du vote de la délibération (Maison Europe Strasbourg Alsace) et de la signature de la convention (Forum européen de bioéthique de Strasbourg). Les montants versés seront proratisés aux montants des dépenses réelles si celles-ci sont inférieures aux dépenses éligibles retenues pour les calculs des subventions.

Article 2.12 : Le dispositif Agora

Le dispositif « Agora Strasbourg capitale européenne » consiste en la mise en place par la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg d'une instance de concertation destinée à associer la population à la dimension européenne de Strasbourg. Certaines des actions issues des travaux de l'Agora peuvent être financées dans le cadre du Contrat triennal.

1 projet déposé au titre du dispositif Agora a reçu un avis favorable de la Collectivité européenne d'Alsace lors du Comité de pilotage (COFIL) du 11 juillet 2023.

- « **Tiers-lieu européen** » porté par le **Mouvement européen Alsace**. Il s'agit de la création d'un tiers-lieu associatif à Strasbourg porté par l'ALDA - Association Européenne pour la Démocratie Locale, Euradio, les Jeunes Européens - Strasbourg et le Mouvement Européen – Alsace. Le projet cherche à concilier les besoins en développement de la société civile européenne et la vitalité du statut de Strasbourg, capitale européenne. Subvention proposée par la Collectivité européenne d'Alsace de 39 500 € sur un montant total de 69 500 € financés par les signataires du Contrat triennal. **La convention proposée est annexée au présent rapport (ANNEXE 2B).**

Coût total projet	94 609 €
Montant sollicité	69 500 €
<i>Contributions signataires</i>	
Etat	0 €
RGE	15 000 €
CeA	39 500 €
EMS	0 €
Ville	15 000 €
TOTAL	69 500 €

Cette subvention interviendra en deux temps: un acompte correspondant au 75% du montant financé sera versé à la signature de la convention ; un solde correspondant au 25% du montant financé sera versé à la fin du projet, au vu de la production d'un décompte des montants acquittés établi par le porteur du projet. Le montant de la subvention sera proratisé aux montants des dépenses réelles si celles-ci sont inférieures aux dépenses éligibles retenues pour le calcul de la subvention.